

REPUBLIQUE FRANÇAISE

Département de Seine et Marne
Membres
afférents au Conseil : 27
en exercice : 24
ayant pris part à la délibération : 22
Date de convocation : 22 juin 2018
Date d'affichage : 23 juin 2018

Envoyé en préfecture le 09/07/2018

Reçu en préfecture le 09/07/2018

Affiché le



ID : 077-217702380-20180709-2018038-DE

**EXTRAIT DU REGISTRE DES
DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL
MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE
JOUARRE**

**DÉLIBÉRATION DE LA SÉANCE
DU 29 juin 2018**

Président : Monsieur VALLÉE Fabien

Etaient présents : Philippe GAUTHERON – Carine DENOGENT – Boris SARRAUTE – Gérald GABORIEAU – Henri DELESTRET – Thierry CAUSIN – Nathalie POULAIN – Gwénaëlle LEMÉE – Christelle MAHÉ – Jean-Luc MONDAT – Véronique SALLER – Nawal BADDOUR – Pierre GOULLIEUX – Isabelle LECLERCQ – Arnaud MEYNADIER – Amandine FARGET – Marc LAURENT

Absents excusés ayant donné pouvoir :

Ludwig KINDELBERGER a donné pouvoir à Gwénaëlle LEMÉE
Katiana REBEL a donné pouvoir à Gérald GABORIEAU
Stéphane POCHET a donné pouvoir à Philippe GAUTHERON
Sandra MEUNIER a donné pouvoir à Nathalie POULAIN

Absents : Elisabeth DIEU - Carole GUILLOT

Secrétaire de séance : Véronique SALLER

DÉLIBÉRATION 2018-038 : SUBVENTION A L'ASSOCIATION IMMOBILIÈRE NOTRE DAME DE JOUARRE

Monsieur le Maire explique que suite à la demande de l'association immobilière Notre Dame de Jouarre

Il convient d'attribuer une subvention d'un montant de 1 000 €, sachant qu'à l'article 6574 « subvention diverse » des crédits sont ouverts

Le Maire propose :

- D'attribuer à l'association immobilière Notre Dame de Jouarre une subvention de 1 000 €.

LE CONSEIL MUNICIPAL après en avoir délibéré à l'unanimité

DÉCIDE d'attribuer à l'association immobilière Notre Dame de Jouarre une subvention de 1 000 €.

Fait les jours, mois et an que dessus
et ont signé au registre les membres présents
POUR EXTRAIT CONFORME
A Jouarre, le 04 juillet 2018
Le Maire,
Fabien VALLEE

